

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emission de

Bons de caisse 5 1/2 % à trois et cinq ans des Chemins de fer fédéraux

En vertu de l'arrêté fédéral du 12 décembre 1919, les Chemins de fer fédéraux sont autorisés à émettre des bons de caisse pour couvrir leur dette flottante.

Ces bons de caisse seront créés à 3 et 5 ans et émis aux conditions suivantes :

Intérêt : 5 1/2 % l'an ; coupons semestriels aux 1^{er} février et 1^{er} août ; la première échéance au 1^{er} août 1920.

Remboursement : Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 1^{er} février 1923 ou le 1^{er} février 1925, au choix du souscripteur, et créés en

Coupoires de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., 5000 fr. et 10,000 fr. de capital nominal.

Domiciles de paiement pour les coupons et le capital : Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse principale et aux Caisses d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse, ainsi qu'aux caisses des principales banques suisses.

Certificats nominatifs : Ces bons de caisse sont au porteur ; la Direction générale des Chemins de fer fédéraux s'engage à les recevoir en dépôt dans ses caisses et à délivrer en échange, sans frais, des certificats nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à fr. 1000 de capital nominal.

Prix de vente : Le prix de vente est fixé à :

99 % pour les bons de caisse à trois ans, soit remboursables le 1^{er} février 1923, et

98 % pour les bons de caisse à cinq ans, soit remboursables le 1^{er} février 1925

avec décompte d'intérêts au 1^{er} février 1920.

Rendement : 5 7/8 % pour les bons de caisse à trois ans et 6 % pour les bons de caisse à cinq ans.

Domiciles de vente : Tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et toutes les banques et maisons de banques suisses.

Bulletin de souscription : Le bulletin de souscription ci-dessous peut être utilisé pour les deux catégories de bons de caisse ; il doit être détaché et remis à la banque chez laquelle la souscription est faite. Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 17 janvier 1920.

Département fédéral des finances :

J. MUSY.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Bulletin de souscription

Bons de caisse à trois ans Bons de caisse à cinq ans

Le _____ sousigné _____ déclare _____ souscrire à

Fr. _____
5 1/2 % bons de caisse des Chemins de fer fédéraux au cours de 99 % remboursables au pair le 1^{er} février 1923.

Fr. _____
5 1/2 % bons de caisse des Chemins de fer fédéraux au cours de 98 % remboursables au pair le 1^{er} février 1925.

Coupoires

bons à	fr. 100.—	bons à	fr. 100.—
"	" 500.—	"	" 500.—
"	" 1,000.—	"	" 1,000.—
"	" 5,000.—	"	" 5,000.—
"	" 10,000.—	"	" 10,000.—

_____ le _____ 1920. Signature : _____

Beauté RAVISSANTE en 5 à 8 jours

Un teint frais et d'une pureté incomparable obtenus en utilisant **Sérèna**. — Après quelques emplois l'effet est surprenant, le teint devient éblouissant et la peau veloutée et douce.



Sérèna fait disparaître rapidement les impuretés désagréables de la peau, comme rousseurs, rides, cicatrices, feux, taches jaunes, rougeurs du nez, éruptions, points noirs, etc.

Succès garanti

Envoi discret contre remboursement franc de port.

Prix fr. 4.50.

Grande Parfumerie
A. EICHENBERGER
Rue de Bourg, 21 - Lausanne

GRAND THÉÂTRE

Direction : P. TAPIE

Dimanche 1^{er} février, à 8 h.

L'ENIGME

Comédie en 2 actes de Paul HERVIEU

MON BÉBÉ

Comédie en 3 actes de Maurice HENNEQUIN

Location ouverte de 10 à 12 1/2 h. et de 2 à 5 1/2 h.

Royal Biograph

Place Centrale LAUSANNE Téléphone 29.37

MATINÉE à 3 h. Tous les jours. SOIRÉE à 8 1/2 h.

Du vendredi 30 janvier au jeudi 5 février 1920

Dimanche 1^{er} février : 2 grandes matinées à 2 1/2 h. et 4 1/2 h.

IMMENSE SUCCÈS ! PROGRAMME SENSATIONNEL ! IMMENSE SUCCÈS !

TIH-MINH ou LES NOUVELLES AVENTURES DE JUDEX

Splendide ciné-roman d'aventures interprété par l'admirable **RENÉ CRESTÉ**, l'inoubliable et chevaleresque créateur de JUDEX et **BISCOT**, le fidèle et inénarrable serviteur **PLACIDE**.

5^{me} épisode
Chez les fous !

6^{me} épisode
Oiseaux de nuit !

Le repentir de RIO-JIM

Captivant drame du Far-West

Div minutes au Music-Hall

4 attractions sensationnelles

Fatty m'assiste !

Gros succès de fou rire interprété par le gros **FATTY**.

Prix ordinaire des places.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes

Valériane-Houblon ZYMA

Entièrement inoffensives
Produit naturel.
Recommandé par les médecins.
Boîte de 100 tablettes fr. 4.50.
Se trouve dans toutes les pharmacies.

VINS DE VILLENEUVE
Médaille d'or, Genève 1896.
MONNET & C^{ie}, Lausanne

A celui qui désire conserver sa chevelure comme à celui qui regrette de l'avoir perdue, le même conseil peut être donné :

MEXANA

Après quelques jours d'emploi, l'effet est surprenant.

Le flacon 4 fr. 50 96

Envoi contre remboursement franco

Grande Parfumerie
EICHENBERGER
Rue de Bourg, 21, Lausanne

Mesdames périodiquement souffrantes, demandez à la Société Parisiana, Genève, sa méthode mensuelle régulatrice. Pré-servation infailible. Catalogue gratuit.

Quiconque cherche bonne à tout faire, cuisinière ou femme de chambre,

insère avec succès une demande dans l'*Oberland*, journal paraissant à Interlaken et répandu dans tout l'Oberland bernois. — Pour insertions, s'adresser à Publicitas S. A., Lausanne. 12



BROGUERIE SIMOND
13 Rue du Pont 13
LAUSANNE P. 10112 L.

DAMES

Conseils discrets par case Dara 6303 Rhône, Genève. 18

Administration
du
CONTEUR VAUDOIS

Imprimerie
PACHE-VARIDEL & BRON
9, Pré-du-Marché, 9
LAUSANNE